

Un gouvernement “normal” en Wallonie

■ Le gouvernement PS-CDH se réunit ce jeudi. Il a 98 dossiers inscrits à son ordre du jour. Comme si de rien n'était.

Analyse Stéphane Tassin

A lors que ces deux dernières semaines le gouvernement wallon fonctionnait un peu à l'économie – l'annonce du CDH avait tétanisé beaucoup de monde –, on peut se demander si la crise actuelle est une réalité. En effet, lorsque l'on parcourt l'ordre du jour de la réunion du gouvernement wallon de ce jeudi, on constate que les ministres – dont certains sont quand même, rappelons-le, devenus infréquentables pour les autres – discuteront de 98 points, inscrits à l'ordre du jour. On croit rêver ! Si certains sujets sont inévitables, comme les points relatifs au plan Marshall, au fonds Feder ou à l'octroi de certaines subventions de fonctionnement pour divers organismes, d'autres ressemblent à s'y méprendre à ceux que traite habituellement un gouvernement de plein exercice, offensif et sûr de lui.

Citons, par exemple, un avant-projet de décret relatif à la suppression de la téléredevance. Il y a quelques semaines encore, le PS et le CDH s'étrépaient poliment autour des mesures de compensation prévues par le PS pour que cette suppression ait le moins d'impact possible sur le budget wallon. Les choix du PS hérissaient fortement les humanistes. Ici, pas de compensation. C'est cadeau ! Côté PS, on ne s'en cache pas, tout ce qui peut passer passera. On affiche même une certaine perplexité face au CDH : *“Ils se comportent comme si de rien n'était”*, nous confie un socialiste. Il reste cependant réaliste : *“A un moment, le MR va taper du poing sur la table et tout sera paralysé.”*

Il restera à voir, jeudi, ce que les deux partenaires de la coalition feront réellement de tous ces points et, notamment, de celui qui concerne la procédure d'engagement d'un directeur général pour la cellule fiscale (voir ci-contre) ou le recrutement d'un expert dirigeant adjoint pour la cellule d'informations financières.

Des textes en première lecture

Un avant-projet de décret portant exemption des droits de donation et des droits de succession pour travaux de rénovation énergétique est également au menu du PS et du CDH. Tout comme la suppression suivie d'une réorganisation de l'Institut du patrimoine wallon (IPW). Tout un tas de textes qui en sont seulement au stade de la première lecture et que d'aucuns s'étonnent de voir amener sur la table de discussions. Rappelons qu'un texte de décret, avant d'être envoyé au Parlement pour examen et pour le vote final, est en général examiné trois fois et très souvent envoyé au Conseil d'Etat pour avis.

Cependant, un seul texte, qui en est au stade de la première lecture, pourrait quand même, si le PS ne fait pas d'obstruction, continuer son parcours décrétal. A savoir, celui qui concerne les allocations familiales. En effet, ce texte – fruit d'un héritage de la sixième réforme de l'Etat –, qui devra être adopté avant le 1^{er} janvier 2019, a déjà fait l'objet d'un accord entre partenaires via une note-cadre déposée il y a plusieurs mois par Maxime Prévot (CDH). Ne pas le faire avancer pourrait mettre la Wallonie dans une situation compliquée. Si le paiement des allocations est actuellement effectué par le fédéral, dès le 1^{er} janvier 2019, l'administration wallonne devra être en ordre de marche pour assurer la continuité du service.

Le PS tentera-t-il de marchander son accord sur ce texte ? Pour l'heure rien ne dit qu'il le fera.

“La suppression de la télérédevance ne passera pas”

Du côté du CDH, le chef de groupe au Parlement wallon, Dimitri Fourny, est très clair : *“La télérédevance ne passera pas.”* Si l’ordre du jour du gouvernement wallon est particulièrement riche, peu importe, le CDH s’est fixé une ligne de conduite : *“Tous les dossiers qui ont été engagés antérieurement, qui ont fait l’objet d’un accord et qui sont parvenus à maturité seront poursuivis. Mais il n’y aura pas de politiques nouvelles, ni de politiques qui pèseraient sur les finances”*, explique encore Dimitri Fourny. Concernant la télérédevance, le chef de groupe CDH précise sa pensée : *“Sur ce dossier, il y avait un problème avec le partenaire PS quant aux compensations à mettre en place pour combler le trou créé par la suppression de la taxe. Il y avait au PS une volonté de faire peser cette charge sur les classes moyennes; pour nous, c’était inacceptable. La suppression de la télérédevance ne peut être supprimée que dans le cadre d’un accord global. Un équilibre sera nécessaire. Avec le PS, ce n’était pas possible.”* Mais le député humaniste tient à être bien compris. Sur le fond, il n’est pas opposé à la suppression de la télérédevance : *“Bien entendu nous la souhaitons, mais sans impôt supplémentaire. Les recettes devront être compensées par une tornade d’économies que nous ferons via une réduction drastique des outils et structures publiques qui sont trop nombreux. Au PS, on veut reprendre d’une main ce que l’on donne de l’autre. Ce n’est pas notre façon de voir les choses.”*

S. Ta.

“Le CDH doit prouver qu’il a retiré la prise”

A la lecture de l’ordre du jour du gouvernement wallon, Pierre-Yves Jeholet, le chef du groupe MR au Parlement wallon, a failli s’étrangler. S’il comprend que le gouvernement approuve l’octroi de certaines subventions ou des points relatifs au plan Marshall, il ne veut en aucun cas qu’il prenne la moindre mesure fiscale : *“Il y a des points qui ne peuvent pas passer. Tout ce qui est fiscal par exemple. Sur la télérédevance, c’est purement une stratégie du PS. Depuis dix ans, on nous dit que, pour la supprimer, il faut des compensations. Et maintenant ils sont prêts à faire passer la suppression sans compensation. Je le dis haut et fort, si ce genre de point devait passer au gouvernement, ce serait la preuve que le CDH n’a pas retiré la prise. En plus, d’un point de vue budgétaire, ce serait de l’irresponsabilité.”*

Certains autres sujets qui seront abordés par le gouvernement hérissent aussi le libéral : *“Il y a un sujet énergie. Pourquoi est-ce que cela doit passer maintenant ? Il y a toute une série de dossiers qui visent à recaser du personnel et un autre sur la réduction du temps de travail. Ce n’est pas normal. Prévoit et Lutgen sont bien au courant de la chose, ces sujets ne peuvent pas être votés, sans quoi, il faudra qu’ils continuent avec le PS.”*

Enfin, Pierre-Yves Jeholet ne voit pas non plus comment le Parlement pourrait voter le 20 juillet tous les textes qui touchent à la réforme de la gouvernance : *“C’est un délai impossible. Si ça passe, ce ne sera pas un travail sérieux”*, conclut-il.

S. Ta.